



SOLDES A TELEPERFORMANCE !

1 ERE DEMARQUE !

- 50% sur les employés Ile de France
- 40% sur les AM et cadres à Lyon 3
- 48% sur l'encadrement en Ile de France

Et bientôt ne loupez pas la 2 ème demarque !

Vos représentants élus du CCE et du CE TP Centre-Est ont été informés lors des réunions du 16 et 18 juin d'un projet visant à **guillotiner une partie importante de l'encadrement et à envoyer plus de 300 salariés franciliens en province** ! Il n'y aurait pas de suppression de postes pour les employés mais nous savons que ce n'est pas la réalité. Qui va accepter une mobilité de plus de 100 kilomètres ??

Ils nous annoncent des pertes prévisionnelles, sans parler des bons résultats du groupe, y compris au 1^{er} trimestre 2009, ni des bénéfices générés par l'offshore (avec l'ouverture prochaine de centres au Maroc).

Ce projet s'inscrit dans un unique but ! Accroître la rentabilité pour le groupe, sans penser une seconde à toutes ces personnes et leur famille qu'on laisse sur le carreau !

La fusion ne nous a apporté rien d'autre que ... des suppressions de postes. Malgré les engagements pris par notre PDG.

Pendant ce temps là, les dividendes des actionnaires augmentent et les actions sont toujours classées comme des valeurs sûres. Ils se gavent, les goinfres !! Qui va payer les erreurs commises depuis des années sur le plan de l'organisation, des conditions de travail, de la gestion au quotidien, des choix économiques ? Evidement, nous, les salariés de TPF !

Les justifications que donne Teleperformance pour ces restructurations, sont arbitraires. L'ensemble des organisations syndicales de TP Centre Est revendiquent des négociations qui visent de vraies mesures d'accompagnement qui ne se réduisent pas au ridicule minimum légal. Dès lors une expertise sera mise en place : ce sont 475 salariés qui sont menacés pour la « sauvegarde de leur compétitivité » !

Ensemble, préparons nous à une mobilisation gigantesque !

Plus le mouvement sera suivi et plus il sera efficace, n'oubliez pas que nous sommes la majorité, et qu'au fond, la décision nous appartient.

C'est ensemble que nous obtiendrons de meilleures conditions de travail et de vie, que l'on reste ou que l'on parte de la société.

Notre contribution à la création de richesses doit être reconnue aujourd'hui, et ne pas se résumer à l'enrichissement de quelques uns. A nous d'être solidaires et déterminés dans notre action !



La Direction Générale vous propose un plan de mobilité qui vise ni plus ni moins qu'à supprimer tous ces postes :

SUPPRESSIONS LYON quelques exemples :	SUPPRESSIONS ILE DE France quelques exemples :
RUO	DIRECTEURS DE CENTRE
RE	RESPONSABLE DE PRODUCTION
COORDINATEUR	RUO
RESPONSABLE DATA MINING	AM ET CADRES SUR LE POLE FORMATION QUALITE
DATA MINEUR	RRH ET AM RH ET RECRUTEMENT
PLANIFICATEUR	POSTES AU SYSTÈME D'INFORMATION
CHARGE DE METHODES	RESPONSABLES DE SITE
ANIMATEURS QUALITE	TESTEURS PRODUITS
FORMATEUR	DEVELOPPEURS
RESPONSABLE DE FORMATION	POSTES EXPERTISE
ADMINISTRATEUR RESEAU	TECHNICIENS HOTLINE
	CONSEILLERS CLIENTS

En cas de licenciement les propositions actuelles de la direction sont les suivantes :

Par exemple : cadre de 1 à 5 ans d'ancienneté : 660 euros par an (pour une rémunération à 2200 euros), non cadre 300 euros par an d'ancienneté (pour une rémunération à 1500 euros)

Et pour les employés (Techniciens Hotline Orange, Conseillers Client Orange) ... tout dépend de leur « clause de mobilité » : certains risquent tout simplement d'être débarqués s'ils ne veulent pas suivre leur activité dans un autre coin de France.